



Genève, 20 mai 2004

Avis de publication

N° 361-03

Investir dans les télécommunications et les TIC dans les pays en développement:

Changer le paradigme

Edition, 2003



via ITU Website

Les télécommunications et les technologies de l'information et de communication sont devenues l'infrastructure clé nécessaire pour le développement de l'humanité. Comme les secteurs se sont transformés en un seul par intérêt commercial, nous devons répondre à cette question: quelles sont les actions à prendre pour encourager l'investissement privé dans le secteur, surtout dans les pays et les régions où les chances sont moins évidentes? Ce rapport donne une approche des réponses à cette question en analysant les tendances, en examinant les facteurs de risques face aux investisseurs potentiels et en identifiant les occasions d'investissement spécifique pour les marchés en voie de développement. Enfin, le rapport fait des recommandations précises aux divers partenaires sur les actions qui peuvent être engagées pour «changer le paradigme» afin que l'investissement soit attiré vers les marchés qui en ont le plus besoin.

Date de publication:	Mai 2004
Langue:	Français, anglais, espagnol
Format papier:	Environ 250 pages – A4 (21 × 29,7 cm)
Format électronique:	MS Word for Windows™ – Adobe Acrobat™ PDF
Numéro d'article:	Français: 24630 Anglais: 24629 Espagnol: 24631
Numéro ISBN:	Français: 92-61-10612-9 Anglais: 92-61-10611-0 Espagnol: 92-61-10613-7
Prix en francs suisses:	Prix catalogue: CHF 90.– Etats Membres et Membres des Secteurs: –15% Administrations des pays les moins avancés: –80%
	<i>Librairie électronique: CHF 90.– (Prix unique)</i>

Investir dans les télécommunications et les TIC dans les pays en développement: Changer le paradigme Edition, 2003

Table des matières

Introduction

Résumé analytique et observations

- 1 Méthodologie
 - 2 Rôle des télécommunications et des TIC dans l'amélioration du développement humain
 - 3 Tendances des investissements dans le monde
 - 4 Tendances régionales
 - 5 Facteurs influençant les investissements
 - 5.1 Contexte civil/gouvernemental/institutionnel
 - 5.2 Facteurs macroéconomiques
 - 5.3 Infrastructure
 - 5.4 Capital humain
 - 5.5 Protection de la propriété intellectuelle
 - 5.6 Circuits d'approvisionnement et de distribution
 - 5.7 La dynamique du secteur
 - 6 Surmonter les facteurs de risque liés aux investissements dans les pays en développement
 - 6.1 Rôle des organisations internationales et régionales dans la réduction des facteurs de risque
 - 6.2 Choix technologiques des investisseurs pour réduire les facteurs de risque
 - 6.3 Considérations financières
 - 7 Climats d'investissement dans les pays
 - 7.1 Analyse des groupes de pays
 - 7.2 Identification des groupes de pays
 - 7.3 Grands pays à caractère urbain
 - 7.4 Grands pays à caractère rural
 - 7.5 Petits pays à caractère urbain
 - 7.6 Petits pays à caractère rural
 - 7.7 Petits pays insulaires à faible revenu
 - 8 Conclusions
 - 9 Recommandations pour les gouvernements nationaux
 - 10 Recommandations pour les investisseurs
 - 11 Actions de suivi
- Appendice I – Analyse régionale: *Région Afrique*
- Appendice II – Analyse régionale: *Région Amériques*
- Appendice III – Analyse régionale: *Région Asie-Pacifique*
- Appendice IV – Profil des données des pays
- Appendice V – Source des données
- Appendice VI – Bibliographie
- Appendice VII – Mécanismes de financement de l'accès universel et du service universel

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

■ Prix

Les prix annoncés dans les Avis de publication, y compris ceux dans le Catalogue des publications de l'UIT et dans les Listes des Recommandations UIT-T et UIT-R (distribués gratuitement et affichés sur le site Web de l'UIT à l'adresse suivante: www.itu.int/publications), sont exprimés en francs suisses (CHF) et peuvent être modifiés sans préavis.

Une remise de 15% est accordée aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs participant aux travaux de l'UIT. La réduction accordée aux Administrations des pays les moins avancés est de 80% du prix catalogue des publications de l'UIT. Les bibliothèques des établissements d'enseignement bénéficient également de cette réduction (pour les abonnements en ligne et les publications sur CD-ROM seulement). Veuillez noter que le prix minimal facturé pour une publication achetée à la Librairie électronique est de vingt francs suisses (CHF 20.–) et qu'il n'y a pas de réduction sur ce service.

Tous renseignements supplémentaires relatifs aux CD-ROM, aux Recommandations en ligne et à la Librairie électronique de l'UIT sont disponibles dans le Catalogue des publications et ses annexes (Listes des Recommandations UIT-R et UIT-T).

■ Mode de paiement

Toutes les publications sont payables à la commande:

- a) par carte de crédit: American Express, Eurocard/Mastercard ou Visa;
- b) par virement bancaire à l'UBS SA, Genève, sur le compte de l'UIT Genève, n° CH 96 0024 0240 C876 5565 0, SWIFT UBSWCHZH80A – Clearing n° 240;
- c) par chèque payable à l'UIT;
- d) par mandat postal international;
- e) par virement au compte de chèques postaux de l'UIT: UIT Genève, n° 12-50-3 (pour la Suisse);
- f) par bons de livres UNESCO.

Le paiement s'effectuera normalement en francs suisses (CHF). On peut également faire usage de chèques libellés dans d'autres monnaies librement convertibles en francs suisses, à condition que la conversion du chèque permette de couvrir le montant de l'achat au prix fixé en francs suisses. L'UIT n'accepte pas l'accréditif comme moyen de paiement.

Pour un traitement rapide de vos commandes, nous vous invitons soit à effectuer un prépaiement par carte de crédit, soit à profiter de notre nouveau service en ouvrant un compte de dépôts UIT.

■ Envoi

Les prix catalogue comprennent les frais d'envoi par voie postale économique, non recommandé, ou par le mode de transport qui est le plus favorable à l'UIT. Sur demande, l'envoi peut être fait par l'un des moyens suivants: avion, DHL, Federal Express, TNT, UPS ou valise diplomatique. Les montants estimés des frais d'envoi prioritaire sont calculés, sur demande, dans les devis. Depuis le 1^{er} février 2003, les frais de recommandé sont ajoutés au coût de l'expédition par voie postale économique. Vous avez cependant la possibilité de les refuser mais, dans ces conditions, l'UIT ne prendra pas à sa charge le remplacement des colis non réceptionnés qui ont été expédiés par courrier non recommandé. Les droits de douane et autres taxes ou redevances liés à l'importation de marchandises ne sont pas pris en charge par l'UIT. L'UIT **n'est pas responsable** des problèmes de transport tels que délai, perte ou détérioration. Toute réclamation doit être faite dans les plus brefs délais et dans l'année qui suit l'expédition.

■ Retour des publications

Le retour d'une publication motivé par un défaut dans ladite publication donne exclusivement lieu à un échange et les frais consécutifs à cet échange sont pris en charge par l'UIT. Tout retour de publication doit intervenir dans le (1) mois qui suit la date d'expédition de la publication au client et avec l'accord préalable de l'UIT. Un montant minimal de cinquante francs suisses (CHF 50.–) est normalement facturé par l'UIT au client pour la remise de la publication en stock.

Les achats effectués en direct au comptoir des ventes ne sont ni repris ni échangés.

Ces conditions générales sont applicables pour les publications électroniques (CD-ROM et en ligne), sous réserve des dispositions spécifiques dérogatoires contenues dans les Accords de licence. La passation d'une commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Aucune des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut être interprétée comme constituant une dérogation ou une renonciation aux privilèges, immunités et facilités dont jouit l'UIT conformément aux accords internationaux qui lui sont applicables, en particulier à l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse le 22 juillet 1971, ainsi qu'à la Loi suisse et à toute autre loi nationale applicable.

**Les commandes par téléphone ne sont pas acceptées.
Veuillez les envoyer par télécopie ou par courrier électronique.**

